

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mardi 8 février 2011

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MASSY J., MARTIN G., LEROUX F., MARTIN P., DUBREUIL A., BRODIN G., RONDIER D., TABUTIN M., DENIZOT B., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPITEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., COLIN T., DESAGES H., MERVAUX M.P., PIGEON A., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., MILLOT G., MOREL M.T., BULCOURT C., RAFFINAT P., DUMONTET J.M., MALLET B.

Délégués excusés : BRAUD D., DUMONTET B., BOUCHAUVEAU M., PETIT E.,

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Présentation du SCOT par les responsables du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et le cabinet d'étude
- ✓ Démission de M. JARDIN de la présidence de Tourisme en Pays d'Huriel et refont d'un bureau
- ✓ Emprunt pour l'acquisition du véhicule frigorifique
- ✓ Choix du cabinet SPS pour l'écogîte de Mesples
- ✓ Questions diverses

Présentation du SCOT par le responsable du cabinet SEMAPHORE

La loi SRU et le Grenelle II ont mis en évidence la nécessité de développer dans le territoire des documents tel que le Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT). En 2007, la décision a été prise de mener un SCOT à l'échelle du Pays qui couvre donc 95 communes. Il s'agit d'un document réglementaire qui s'imposera aux documents d'urbanisme locaux et qui donnera de grandes orientations parfois chiffrées.

Monsieur BOUGEROLLE, maire de Durdat Larequille et responsable du projet SCOT au niveau du Pays, indique qu'une première esquisse du SCOT avait été réalisée et qu'elle n'avait pas recueillie l'assentiment des Présidents de Communautés de Communes. Elle prévoyait notamment une évolution démographique de 1,5 % ce qui n'était pas assez ambitieux et qui a donc été revue à 4 %. Ceci implique la création de nouvelles activités économiques sur le territoire du Pays.

Le document (joint en annexe) a ensuite été présenté.

Démission du Président de Tourisme en Pays d'Huriel

Le Président explique que Monsieur JARDIN a démissionné de ses fonctions de Président.

Village d'art

Le Président propose qu'une commission soit constituée pour travailler sur la stratégie du village d'art d'Huriel.

Les personnes suivantes sont désignées :

- Monsieur G. BOURICAT
- Monsieur S. ABRANOWITCH
- Monsieur B. DENIZOT
- Madame MP MERVAUX
- Monsieur P. MARTIN
- Madame MT MOREL

Emprunt pour le véhicule frigorifique

Le Président rappelle qu'un emprunt de 20 000 € doit être contracté pour l'acquisition du véhicule frigorifique. Il présente les différentes offres bancaires.

Le Conseil Communautaire décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre France pour un emprunt de 20 000 € sur 4 ans avec un taux fixe de 2,99 % et un montant d'échéance trimestrielle de 1 330,90 €.

Choix d'une mission Sécurité Protection Santé pour l'écogîte de Mesples

Le Conseil Communautaire décide de retenir l'offre de l'entreprise SAINT ANDRE ETUDE EQUIPEMENT EXPERTISE pour un montant de 957,00 € HT.

SDE 03

Le Président explique que le Préfet de l'Allier a entériné l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel au Syndicat Départemental d'Energie et qu'il convient à présent de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Conseil Communautaire désigne Monsieur G. BOURICAT comme délégué titulaire, et Monsieur D. COFFIN comme délégué suppléant.

D'autre part, le Conseil Communautaire valide la mise à disposition du réseau d'éclairage public de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel au SDE 03 pour l'exercice de la compétence "éclairage public".

Point Info Tourisme

Monsieur G. BOURICAT demande si la Communauté de Communes du Pays d'Huriel poursuivra le cofinancement du poste d'un employé au Point Info Tourisme pendant les mois d'été et sur combien de mois.

Le Conseil Communautaire précise que ce cofinancement est maintenu à l'identique de l'an passé, soit une durée de 3 mois (15 juin-15 septembre). La Communauté de Communes sera associée au recrutement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 15 mars à 17 H 30 à Saint Sauvier et le vote du budget sera le mardi 19 avril 2011 à Treignat à 18 H 00.